

PLAN DE PROTECTION SPÉCIFIQUE COVID 19

CROISÉE DES Z'ETHNOS

19-23 OCTOBRE 2020

Mesures générales de protection

Les participant.e.s et encadrant.e.s

- Les enfants et adultes ayant été en contact avec une personne infectée moins de deux semaines avant l'activité ne pourront pas participer à la semaine des Z'Ethnos.
- Les enfants et adultes se laveront les mains ou se les désinfecteront à leur arrivée sur le lieu de l'activité.
- Les gestes barrières en vigueur seront expliqués aux participant.e.s en début de semaine et leur seront rappelés aussi régulièrement que nécessaire pendant l'activité.
- Il sera recommandé de garder les affaires dans les sacs afin d'éviter le mélange entre les participants/es.
- L'identité de chaque participant.e.s et encadrant.e.s sera connue et les coordonnées seront conservées durant deux semaines après la fin de l'activité.

Hygiène et soins

- Dans la mesure du possible, les encadrant.e.s garderont une distance d'1.5 mètres. En cas d'impossibilité temporaire de maintenir la distance, il faudra prévoir le port du masques pour les encadrant.e.s.
- Le matériel nécessaire au lavage des mains sera mis à disposition par l'organisateur. Les masques ne seront pas fournis.
- Les enfants et adultes se laveront régulièrement les mains avec du savon ou une solution hydroalcoolique.
- Chaque encadrant.e aura accès à une solution hydroalcoolique en permanence.
- Pour s'essuyer les mains suite au lavage, du papier ménage à usage unique sera utilisé
- La pharmacie sera équipée d'un thermomètre, désinfecté après chaque utilisation.
-

Locaux

- Les locaux seront aérés, nettoyés et désinfectés régulièrement avec des produits désinfectants pour surface, les sols seront lavés avec un produit habituel aussi souvent que nécessaire.

Repas et goûters

- Les enfants et adultes se laveront les mains avant et après les repas.
- Les enfants et adultes ne mangeront pas à la même table.
- Les encadrant.e.s respecteront la distance physique entre eux d'1.5 mètres.
- Des gourdes personnelles sont prévues pour les boissons.
- Les personnes en charge de la préparation des repas et du service porteront un masque et des gants.
- Aucun aliment ne sera proposé en libre-service.

Matériel

- Une attention particulière sera apportée au nettoyage et au rangement du matériel. Le matériel fréquemment utilisé sera désinfecté le plus souvent possible.
1. désinfection des mains avant de commencer à jouer sur les balafons, djembés et taïko.
 2. matériel nominatif pour les ateliers d'art plastique.
 3. les enfants apporteront leurs propres livres et jeux pour les temps de pause.
 4. mise en place spécifique pour les temps de pause de 12h30-13h30 avec des activités limitant les contacts avec les enfants (lecture de conte, film, sieste, ...).

Transports en commun

- Lors de trajets en bus, les enfants et adultes se désinfecteront les mains avant d'y monter et en y descendant, ils porteront tous le masque.

Liens avec les parents

- La distance de sécurité d'1.5 mètres sera respectée entre les encadrant.e.s et les parents.
- Les recommandations et les mesures en vigueur (conditions générales d'accueil) seront communiquées aux parents avant l'activité.
- Le lieu d'accueil sera aménagé afin de faciliter le respect des distances de sécurité.

Suspicion d'un cas de Covid-19

- En cas de symptôme, l'enfant sera séparé du groupe, un masque lui sera mis et les parents seront contactés afin de venir chercher leur enfant.
- Un.e seul.e encadrant.e. s'occupera de l'enfant et portera un masque.
- Une procédure sera définie en avance en cas d'apparition de symptômes.

Information

Le personnel des ADEM est informé des exigences et mesures prises dans le cadre de l'événement. Les participant.e.s (artistes, accompagnant.e.s, enfants et parents) sont informé.e.s des exigences et des mesures prises par le biais de notre site internet et sur les lieux de l'événement par la mise en place d'une signalétique adaptée. L'affichage des recommandations de l'OFSP est visible à chacune des entrées des lieux de l'événement.

Un membre de l'équipe des ADEM sera désigné référent COVID et sera présent pour veiller à l'application du présent plan de protection et répondre à toutes questions relatives aux exigences et mesures prises par les ADEM en la matière.

Le présent plan de protection est diffusé auprès des lieux partenaires des ADEM.

Le présent document établi sur la base d'une solution de branche et des directives fédérales et cantonales (Genève) est adapté pour une mise en application dans le cadre de la Croisée des Z'Ethnos (du 19 au 23 octobre 2020).

Personne responsable :
Fabrice Contri, Directeur

Signature et date :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Contri', written in a cursive style.

Genève, le 5 octobre 2020